



Lentement mais inexorablement, les Malgaches sont en voie d'en conclure et avec la transition et avec la crise politique comico-tragique qui prévaut encore en ce mois de mars 2010. Un an après la démission de Marc Ravalomanana.

Quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, seules des élections mettront un terme définitif à une situation politique qui entrave le développement même du pays. Depuis l'indépendance de 1960, aucune entité vraiment indépendante n'a été mise sur pied pour empêcher les dirigeants de faire ce que bon leur semble, une fois le cap de leur premier mandat dépassé. Toutes les institutions étaient entièrement sous leur coupe réglée. En matière d'élections, après les bourrages des urnes sous le Psd de Philibert Tsiranana, vint l'augmentation des bureaux de vote sous l'Arema de Didier Ratsiraka et la disparition d'électeurs sous le Tim de Madagascar. Concernant Zafy Albert, il faut vraiment un président par accident.

Point commun : aucun des trois présidents Psd, Arema et Tim n'a pu être jugé de leurs actes étant donné qu'aucune juridiction n'a jamais été officiellement mise en place. Par exemple, la Haute cour de justice censée permettre de les trainer devant la justice est bien inscrite dans la Constitution raccommodee en avril 2007, mais elle n'a jamais été fonctionnelle. Pour en revenir aux élections, il y a bien eu la CNE ou Commission nationale des élections. Mais elle était la botte des dirigeants et de leur parti. Par ailleurs, c'était toujours l'administration qui s'occupait de l'organisation et chaque candidat devait imprimer eux-mêmes leur bulletin.

Il était évident que seuls les nantis et les candidats issus pouvoir avaient le plus de chance de « gagner » des élections dont le résultat était déjà connu de l'homme de la rue... En ce mois de mars 2010, Madagascar tourne une page de l'histoire de ses élections avec cette CENI ou

Commission électorale nationale indépendante. Que les réfractaires à tout changement racontent ce qu'ils veulent, voici les points qui marquent cette nouvelle ère.



Photo souvenir partielle avec le président de la HAT, Andry Rajoelina

A bien y voir, les membres sont issus de trois entités précises : la société civile ; l'administration ; les partis et sensibilités politiques. C'est la première entité qui a la majorité, avec dix (10) membres. Si le volet politique est représenté par quatre (04) membres, l'administration n'en a que deux (02). Actuellement, les membres de la CENI ne sont que 16, les « trois mouvances » ayant choisi de ne pas faire partie de cette tranche de l'histoire politique de la Grande île de l'océan Indien.

Sur les 16 membres actuels, 4 sont des femmes, soit $\frac{1}{4}$ de l'entité. Un grand pas pour l'approche genre. Grande première et inédit à Madagascar : le mandat des membres de la CENI est de sept (7) ans non renouvelable et aucun dirigeant ne peut les révoquer durant leur mandat. Finies les pressions en tout genre. Pour rappel, veuillez cliquer sur le lien suivant pour lire et relire le texte sur cette CENI :

<http://www.madagate.com/dossier/1345-madagascar-tout-sur-la-ceni.html>

A présent, qui sont les membres de la CENI de Madagascar ?

SOCIETE CIVILE

RASOATSINAMPOIZINA AUBIERGE SIDONIE. Ingénieur Electrotechnicien. Formation spécialisée en Leadership

.
Coordonateur régional du Projet "Pétrole pour le Développement au WWF Madagascar; Mise en œuvre du programme de formation en mode Focus Group, Programme "Bonne Gouvernance Radio", Banque Mondiale.

BRUNO RAKOTOARISON. Docteur en Chirurgie Dentaire de formation. Secrétaire Général National du KMF CNOE depuis 2003; Superviseur et Observ

ateur des élections
Locales et Nationales de 1992 à
2008
.

Mamy Auguste ANDRIANIRINA. Maîtrise en Sciences Sociales de Développement, Maîtrise
en Sciences Juridiques. C
onsultant Friedrich Ebert Stiftung Bureau
Madagascar depuis 2007
.

Marie Gisèle RANAMPY. Haut Conseiller auprès de la Haute Cour Constitutionnelle (HCC).

Hanitriniala RAFOLISISOA. Diplômé Droit International. Formation de formateurs en droit
humain.
Formation
sur le droit humain.
Juriste consultant depuis 2002; Conseiller Juridique
depuis 2005.
Présidente de l'UNMDH depuis 2006
.

Hary Tiana RALEVASON. Administrateur Civil, Gestionnaire de Programme, Développement communautaire

Président du Syndicat des Administrateurs Civils

James RAMAROSAONA. Journaliste. Précédemment membre de la CNE. Représentant de l'Ordre des Journalistes de Madagascar.

Yves Herinirina RAKOTOMANANA. Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Madagascar depuis 2008

Gervais TAHINDRO. Enseignant en Droit.

Henri RAKOTOSON. Président du Tribunal Administratif de Toamasina depuis 2005.

REPRESENTANTS L'ADMINISTRATION

JEAN. Directeur Général de l'Intérieur auprès de la Vice-Primature. Vice Président du SYNAD depuis 2009

.

Olivier Sylèvre ANDRIANARISATA. Cadre du Ministère chargé de la Décentralisation ;

SENSIBILITES POLITIQUES

Fanomezantsoa RAKOTONIRINA. Maîtrise en Droit Public. Chef district Antananarivo VI depuis 2009

.

Fredon Armand RATOVONDRAJAO. Maîtrise en Droit Privé. Diplôme en médiation. Avocat

au Barreau de Madagascar depuis 1998

.

Frediss Alvin RAHERISON. Diplôme en Affaires Maritimes. Maîtrise en Droit. Diplôme de l'Institut

International de Droit du Développement. Substitut au Tribunal Administratif depuis 2007.

Maria Sylvie RAHARINARIVONIRINA. Maîtrise en Droit Privé. Formation en Arbitrage international.

For

mation sur

les collectivités décentralisées

.

Formation de formateurs d'Ecole des avocats.

Avocat à la Cour généraliste.

Avocat spécialisé en

Droit des Affaires.

Avocat qualifié en arbitrage

international.

Juriste expert en droits de l'Homme.



De gauche à droite, prêtant serment le 26 mars 2010 : Me Maria Sylvie Raharinarivonirina ; James Ramarosaona ; Bruno Rakotoarisoa

Cette CENI, dès à présent, sera l'entité qui s'occupera de l'organisation de toutes les élections à venir à Madagascar. Quels que soient les dirigeants. Il faut qu'elle devienne une institution vraiment forte et indépendante, c'est-à-dire à l'abri de toute corruption... Elle aura le privilège d'inaugurer l'utilisation du fameux bulletin unique qui met tous les candidats sur le même pied d'égalité. Qui n'avance pas recule. Les trois mouvances qui ont perdu les subsides de Marc Ravalomanana doivent se faire une raison. C'en est fini des stratégies liées au culte de la personnalité.

De leur côté, l'Union africaine et la Sadc ont du pain sur la planche pour rajouter à leur liste de sanctionnés tous ces membres de la CENI et ceux de la HCC qui a validé leur prestation de serment du 27 mars 2010. Mais il leur faudra également sanctionné tous ceux qui ont participé à « La Grande Caravane de la Solidarité » de l'association Fitia de Mialy Rajoelina ? Et pourquoi pas les ambassadeurs étrangers qui se sont entretenus avec le vice-Amiral Hyppolite Rarison Ramaroson, vice-Président chargé des Affaires étrangères ?

Lundi, 29 Mars 2010 10:55 - Mis à jour Lundi, 29 Mars 2010 13:17



Antananarivo, le 26 Mars 2010

